

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identification du produit**

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	PRE-FORM HB COMP B
Code produit	PFHBB

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation	Industrielle. Pour usage professionnel seulement.
-------------	---

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

NOX-CRETE, INC.
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887
------------------	---

Section 2. Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Peau Irrit. 2	H315
Skin Sens 1	H317
Irritation des yeux. 2B	H320
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
Resp Sens 1	H334
STOT SE 3 resp. Irrit.	H335
STOT RE 1 (voies respiratoires)	H372

Texte complet des phrases H voir section 16**Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement**

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger



According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)**Mot de signal**

Danger

Les déclarations de danger

H315 - Provoque une irritation de la peau
H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau
H320 - Provoque une irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H372 - Provoque des lésions aux organes à l'exposition prolongée ou répétée

Les énoncés de précaution**Prévention:**

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols
P264 - Laver la zone exposée de fond après la manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P272 - vêtements de travail contaminés ne devrait pas être autorisé à sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants / vêtements de protection / protection des yeux / du visage
P285 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire. Le type de protection respiratoire sélectionnée doit se conformer aux exigences énoncées dans la norme de protection respiratoire de l'OSHA (29 CFR 1910.134) ou des normes régionales. Voir la section 8 de la FDS pour des détails supplémentaires.
P302 + P352 - EN CAS DE PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P304 + P341 - EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P351 + P338 -IF DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer de rincer
P314 - Consulter un médecin / attention en cas de malaise
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin /
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: conseil médical / attention
P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin
P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Réponse**Stockage:**

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Élimination:

P405 - Garder sous clef .

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

2.3 Autres dangers

Aucun connu

Texte intégral des H et P phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**3.1 Substances**

Non applicable

3.2 Mélange

Name	Product identifiant	%
Diphénylméthanediisocyanate polymère	9016-87-9	Secret De Commerce
4,4 Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	Secret De Commerce
Diphénylméthanediisocyanate mélange d'isomères	78-93-3	Secret De Commerce

Conformément à 29CFR 1910.1200 (i), la concentration spécifique (et / ou) de l'identité chimique peut être refusée en tant que secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Le reste des autres ingrédients n'est pas dangereux ou a une concentration inférieure à 1% (ou 0,1% pour les cancérigènes, les toxines reproductives ou les sensibilisants respiratoires).

Section 4. Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Déplacer vers une zone libre de toute exposition ultérieure. Réactions asthmatiques extrêmes qui peuvent survenir chez les personnes sensibilisées. Peut-être la vie en danger. Consulter immédiatement un médecin. Administrer de l'oxygène ou la respiration artificielle au besoin. Symptômes asthmatiques peuvent se développer et peuvent être immédiate ou retardée jusqu'à plusieurs heures.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Retirer ou de décoller immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou d'une douche. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation se développe.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont portés, retirer si possible. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Utilisez de l'eau tiède si possible. Utilisez doigts pour veiller à ce que les paupières sont séparées et que l'oeil est irrigués. Obtenir des soins médicaux.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé**Symptômes/blessures après inhalation**

Aiguë: vapeurs de diisocyanate ou brouillards à des concentrations supérieures à la TLV ou PEL peut irriter (sensation de brûlure) les muqueuses des voies respiratoires (nez, gorge, poumons) provoquant un écoulement nasal, des maux de gorge, toux, gêne dans la poitrine, essoufflement et réduits la fonction pulmonaire (obstruction respiratoire). Les personnes ayant un préexistante, hyperréactivité bronchique non spécifique peuvent réagir à des concentrations inférieures à la TLV ou PEL avec des symptômes similaires ainsi que des crises d'asthme ou des symptômes similaires à l'asthme. L'exposition bien au-dessus de la

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

TLV ou PEL peut entraîner une bronchite, bronchospasme et un œdème pulmonaire (fluide dans les poumons). Pneumonie chimique ou une hypersensibilité, des symptômes pseudo-grippaux (fièvre, frissons), a également été signalé. Ces symptômes peuvent être retardée jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. Ces effets sont généralement réversibles.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau Provoque une irritation de la peau avec des symptômes de rougeurs, des démangeaisons, et l'enflure. Personnes préalablement sensibilisés peuvent éprouver une réaction allergique cutanée avec des symptômes de rougeurs, démangeaisons, gonflement, et une éruption cutanée. Matière durcie est difficile à enlever. Le contact avec le MDI peut provoquer une décoloration.

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes de rougeurs, des larmoiements, des picotements, et l'enflure. Peut provoquer des lésions cornéennes temporaires. Vapeurs ou les aérosols peuvent causer une irritation avec des symptômes de brûlage et larmoiement.

Symptômes/blessures après ingestion Peut causer une irritation du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

IMPROPRES moyens d'extinction

Si l'eau est utilisée, elle devrait être en très grandes quantités. La réaction entre l'isocyanate et l'eau chaude peut être vigoureuse.

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Liquide inflammable! Ce matériau libère des vapeurs lorsque la température dépasse la température ambiante. Les vapeurs peuvent causer un incendie instantané. Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés..

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Mettre en oeuvre le plan d'intervention d'urgence du site. Évacuer le personnel non-urgence. L'ampleur de l'évacuation dépend de la quantité rejetée, les conditions du site et la température ambiante. Isoler la zone et empêcher l'accès des personnes non autorisées. La gestion prévenir. Appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 pour l'aide et des conseils.

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

6.11 Équipement de protection individuelle

Porter un équipement de protection individuelle nécessaires (EPI) tel que spécifié dans le SDS ou le plan d'intervention d'urgence du site.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage**Méthodes de nettoyage**

Bien aérer et nettoyer les sources d'inflammation. Contrôler la source de la fuite. Contenir le matériel publié par la construction de barrages, de digues, de retenue, ou détourner dans une zone de confinement appropriée. Absorber ou pomper autant de la matière déversée que possible. Lors de l'utilisation absorbant, couvrir complètement la zone de déversement avec un matériau absorbant approprié (par exemple, la vermiculite, la litière pour chat, huile Dri®, etc ...). Permettre le matériau absorbant pour absorber le liquide déversé. Pelleter le matériau absorbant dans un récipient métallique approuvé (55 gallons sauvetage tambour). Ne pas remplir le réservoir à plus des 2/3 pour permettre l'expansion, et ne pas serrer le couvercle sur le récipient. Répéter l'application de matériau absorbant jusqu'à ce que tout le liquide a été retiré de la surface.

Décontaminer la zone de la surface de déversement à l'aide d'une solution de neutralisation (voir la liste des solutions sur le SDS); frotter la surface avec un balai ou une brosse aide à la solution de décontamination à pénétrer dans les surfaces poreuses. Attendre au minimum 15 minutes après la première application de la solution de neutralisation. Couvrir la zone avec un matériel absorbant et pelleter ce dans un récipient métallique approuvé. Vérifier la contamination résiduelle de surface en utilisant des kits de test Swype®, disponibles à partir colorimétrique Laboratories, Inc. (CLI) au 847-803-3737. Si le tampon de test Swype® démontre qu'il reste isocyanate sur la surface (de couleur rouge sur le pavé), des applications répétées de solution de neutralisation, avec lavage, suivi par absorbant jusqu'à ce que la surface est décontaminés (pas de changement de couleur sur Swype® pad). Appliquer couvercle lâche à conteneur de déchets métalliques (ne pas serrer le couvercle parce que le gaz de dioxyde de carbone et la chaleur peuvent être générés à partir du processus de neutralisation). Avec le couvercle encore vaguement en place, déplacer le conteneur dans un endroit isolé, bien aéré pour permettre la libération de dioxyde de carbone. Après 72 heures, fermer le récipient et éliminer correctement les déchets et tout matériel contaminé (c.-à balai ou une brosse) en conformité avec les règlements fédéraux, étatiques et locaux existants. Produits ou mélanges qui ont été présentés comme des solutions de neutralisation efficaces pour la décontamination des surfaces, des outils ou des équipements qui ont été en contact avec un isocyanate comprend:

Un mélange de 80% d'eau, 20% d'agent tensioactif non-ionique (par exemple Plurafac SL-62, Tergitol TMN-10).

Les produits suivants peuvent être obtenus par le biais des points de vente:

ZEP® Commercial Heavy Duty Décapant à plancher

Graissé Lightning Super Strength Nettoyant et dégraissant

FACILE OFF® Grill et le nettoyant pour four

FACILE OFF® Fumée Four Cleaner

Section 7. Manutention et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien aéré, loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues .. Garder les contenants hermétiquement fermés jusqu'à utilisation.

Matières incompatibles

Eau, amines, bases fortes, Alcools, alliages de cuivre. Certaines réactions peuvent être violentes.

Température de stockage

Conservez dans un endroit frais et sec, loin des sources d'ignition.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (United States)
4,4 Diisocyanate de diphénylméthane	TWA: 0.005 ppm 8 hours

8.2 Contrôles de l'exposition

Les contrôles d'ingénierie

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Des lunettes de protection contre les produits chimiques et / ou des écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact oculaire, irritation ou blessure

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs des produits. L'utilisation d'un respirateur approuvé par NIOSH à adduction d'air positive est recommandé lorsque les concentrations excèdent les limites TLV spécifiée ou il ya une forte concentration de produit dans l'air tels que créé par la pulvérisation du produit. Purification de l'air (type de cartouche) respirateurs ne sont pas approuvés pour la protection contre les diisocyanates.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)**9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques**

Apparence	Brun foncé
Odeur	moisi Doux
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	208 C (406 F)
Point d'éclair	199 C 390 F
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	<0.0001 mm Hg @ 25 C
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	1,24 Kg par litre 10.35 lb par gallon
Solubilité	Réagit avec l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en VOC	Pas de données disponibles

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Réagit avec l'eau
10.2 La stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Les températures extrêmes hautes ou basses.
10.5 Matières incompatibles	Eau, amines, bases fortes, Alcools, alliages de cuivre
10.6 Produits de décomposition dangereux	Le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, l'isocyanate, d'autres composés indéterminés.

Section 11. Informations toxicologiques**11.1 Informations concernant les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Pas de données disponibles
Irritation/Corrosion cutanée	Peut causer une irritation cutanée ou une sensibilisation
Yeux	Mai causes une irritation des yeux et des dommages.
La respiration et de sensibilisation de la peau	Peut causer une irritation ou sensibilisation respiratoire
Mutagenèse des cellules germinales	Pas de données disponibles
Carcinogénicité	

IARC

MDI polymérique

3

3 - Insuffisantes chez l'homme et insuffisantes ou limitées chez les animaux.

Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles
Certains organes cibles toxicité Exposition unique	Pas de données disponibles

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)**Exposition répétée**

Pas de données disponibles

Danger d'aspiration

Pas de données disponibles

Section 12. Informations écologiques**12.1 Écotoxicité**

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 La mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5 Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Traitement des Déchets méthodes**

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****14.3 Classe de Transport (es)****14.4 Groupe d'emballage****14.5 Risques environnementaux**

Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur**14.7 Transport en vrac selon****L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC**

Aucune information supplémentaire disponible

14.8 Transport en vrac selon**CFR 49 173,15**

Non applicable

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange****15.1.2 Règlements USA****Section 313**

Contient les ingrédients suivants à ou au-dessus des exigences de niveau de déclaration de la section 313. Cette information doit être incluse dans toutes les FDS copiés ou distribués pour ce matériau.

CHIMIQUE

Diphénylméthanediisocyanate polymère

4,4 Diisocyanate de diphénylméthane

CAS #

9016-87-9

101-68-8

MAX POIDS%

50

40

La TSCA

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**Proposition 65**

Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient aucune des substances chimiques inscrites, dont l'état de la Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

15.1.3 Le Canada Règlements

Cette SDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR..

DSL

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

15.2 Sécurité chimique évaluation

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission	7-23-2020
Version	2.2
Numéro	146-F
Date de publication de la version précédente	3-22-2016
Préparateur	Nox-Crete, Inc.

Documentation de référence

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete, Inc. exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des H et P phrases

Peau Irrit. 2	H315
Skin Sens 1	H317
Irritation des yeux. 2B	H320
Acute Tox. 4 (inhalation)	H332
Resp Sens 1	H334
STOT SE 3 Resp Irrit.	H335

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

STOT RE 1 (voies respiratoires) H372

H315 - Provoque une irritation de la peau
H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau
H320 - Provoque une irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H372 - Provoque des lésions aux organes à l'exposition prolongée ou répétée

P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols
P264 - Laver soigneusement les zones exposées après la manutention.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - vêtements de travail contaminés ne devrait pas être autorisé à sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / du visage
P285 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire
P302 + P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P341 - EN CAS D'INHALATION: Si la respiration est difficile, sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P351 + P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer de rincer
P314 - Consulter un médecin / attention en cas de malaise
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: conseils médicaux
P362 - Enlever les vêtements contaminés et laver avant de les réutiliser.
P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale